

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 47 (1959)

Heft: 864

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Publications reçues

Message

J'ai confié mon cœur au vent
Pour qu'il répande ses tendresses,
O mes frères, sur vos détresses
Et votre destin décevant.
Je saigne et je frissonne toute
Au spectacle de vos douleurs,
Et je voudrais que chaque goutte
De mon sang fasse, dans vos cœurs,
S'épanouir autant de fleurs
Qu'il est sur l'océan de voiles,
Qu'il y a de fruits dans les champs,
Que les doux oiseaux ont de chants,
Que le firmament a d'étoiles !

On voudrait tout citer de l'élégante plaquette de vers publiée par Mary Noger, poétesse suisse, mais qui réside en France, où elle est secrétaire générale de la « Revue Indépendante » (organe du Syndicat des journalistes et écrivains).

La pensée s'habille étroitement d'une forme sobre que l'écrivain Paul Reboux a louée dans sa préface et qui met en contact intime la sensibilité du lecteur et celle de l'auteur.

A. W.-G.

1) Mary Noger — Lucioles — Ed. de la « Revue Indépendante », 64, rue Vitruve, Paris XXme.

(Suite de la première page.)

a confiance en elle. On sait qu'elle sent les vrais besoins des ouvriers. Son action a été immense dans ce domaine. Elle est à l'origine des commissions de conciliation dans les conflits sociaux. Elle a fait étendre la juridiction prud'homale aux employés de commerce, aux voyageurs de commerce, aux employés de maison dont elle dit « que ça serait mieux de les appeler comme ça plutôt que bonne ou boniche ».

Elle s'est débrouillée pour que les concierges bénéficient du code de travail ; pour que les femmes d'outre-mer puissent voter.

A Paris, elle tient d'innombrables permanences. Les femmes viennent lui dire leurs angoisses. « Vous qui êtes femmes, vous devez comprendre. »

— Il faut en comprendre des choses, remarque-t-elle, accablée en pensant aux milliers de récits vécus qu'on lui a faits.

« Voulez-vous aller voir le directeur de mon mari ? Il ne rapporte plus sa paye à la maison. Il boit et nous avons quatre enfants. » — « Nous sommes six dans une pièce. On m'a dit que vous feriez quelque chose. » — « Mon mari a été accidenté du travail et il ne touche pas ses congés payés. » — « Ma fille a disparu, je n'ose pas aller à la police ; peut-être que vous voudriez bien vous en occuper. »

— Et en plus de cela je reçois cinquante lettres par jour, exigeant un conseil, une aide. Elles disent toutes la même chose : « Parce que vous êtes femme... »

— Et en réalité, est-ce possible d'apporter des solutions ?

— Oui, parce que je suis têtue et que j'empoisonne tout le monde, les ministres, les administrations, jusqu'à ce que je gagne. C'est mon métier. Le plus difficile, c'est le logement. Je suis quand même parvenue à faire reloger la plupart de mes familles de cinq ou six gosses.

La femme devant les problèmes de moralité, son rôle devant l'opinion publique

Nous croyons intéresser nos lectrices en publiant ici, en feuilleton, des extraits d'une conférence du Dr Tourmier, prononcée à l'occasion de l'Assemblée de la Fédération des Groupes de mères protestantes. Le texte a été enregistré et n'a subi que quelques retouches.

Il y avait une fois un arbre magnifique. Un grain était directement tombé du ciel, avait germé là, pris racine et grandi, et tout le monde admirait cet arbre ; son caractère exceptionnel était marqué par les fleurs et les fruits qu'il portait ; des fleurs d'un blanc incomparable, velouté, chaud, des fruits savoureux... et puis une maladie a atteint cet arbre. La sève ne montait plus suffisamment dans les branches, les feuilles et ses fleurs si merveilleuses se sont racornées ; elles ont perdu de leur blancheur et surtout de leur souplesse, devenant soit trop grosses, soit trop étioilées, bref, perdant de leur vitalité, de leur charme.

Lettres à une grande fille

On vient de rééditer les « Lettres à une grande fille » parues il y a quelques années et qui répondent d'une façon délicate et précise pourtant aux questions que posent les relations entre jeunes gens et jeunes filles.

Michette et l'amour, en dépôt, Genève, Mme Droin, Vésenaz — Jura bernois, Mme Erni, rue du Contrôle, Bienne — Neuchâtel, Mme Langer, Crêt-Taconnet, — Vaud, Mme M. Mercier, 11, av. Vallonnette, Lausanne.

L'accouchement sans douleur, par la méthode psychoprophylactique.

C'est le Dr Nordmann de Fribourg qui, en Suisse, alla le premier étudier la méthode d'accouchement sans douleur, que le Dr Lamaze rapportait de Moscou. Il est donc fort intéressant de lire dans la publication que lui-même et ses collègues viennent de faire paraître ce qu'ils ont à dire de cette méthode après plusieurs années d'expérience.

Protection de la maternité

Si l'on désire des renseignements sur la protection de la maternité dans de nombreux pays du monde, on les trouvera dans un recueil rendant compte des Journées d'études sur la protection de la maternité, tenues à Potsdam en avril 1957 : **Le droit à la protection de la maternité**, édité par la Fédération démocratique internationale des femmes.

Nationalité de la femme mariée

En corrélation avec l'étude de Mlle Elisabeth Nägeli, Dr en droit, sur notre « nouvelle loi sur la nationalité », dont l'édition française vient de sortir de presse, nous aimerions signaler la parution de deux ouvrages traitant, l'un sur le plan national, l'autre sur le plan international, de la nationalité de la femme mariée. Ces trois études nous permettent de faire le point d'une intéressante évolution des lois et d'apprendre comment aujourd'hui, après maintes réformes, les législations suisse et étrangères résolvent le problème de la nationalité de la femme mariée.

Mentionnons tout d'abord une thèse de M. Markus Luther, Dr en droit (rec. suisses des thèses, 1956), sur « La nationalité de la Suisse qui épouse un étranger ». L'auteur, après avoir considéré, d'un point de vue général, l'influence du mariage sur la nationalité, expose les principes qui valent aujourd'hui en droit suisse.

En second propos, nous signalons une étude de M. René Hegi, Dr en droit (Lausanne, 1954), sur « La nationalité de la femme mariée », déjà analysé dans notre journal au moment de sa parution. A. S. F.

— Vous devez être exténuée ?

— Oui. Il faut recharger constamment ses accus pour tenir le coup. Il faut surtout s'assurer une vie spirituelle intense pour ne pas perdre les pédales.

Elle m'a dit quand je l'ai quittée : « Le progrès ? Il ne s'obtient pas par les discours après les banquets : ce sont des petits détails très quotidiens, très humains, que l'on résout un par un. » Toutes les femmes devraient comprendre cela quand elles glissent leur bulletin dans l'urne. »

Interview de Jean-Philippe Caudron.
(emprunté à la Vie catholique.)

Et quand l'arbre est devenu encore plus malade, lorsqu'il est mort, c'était tellement lamentable que de pieuses mains ont confectionné des fleurs en papier pour les mettre sur les branches, en souvenir du bon vieux passé où cet arbre avait fleuri.

Cette image est bien banale et je ne prétends pas vous apporter des choses originales dans cette histoire. Mais je la place en tête de ces réflexions, pour traiter ce sujet de la moralité sur le terrain qui me paraît être le sien : cette image est évangélique. Jésus lui-même, à plusieurs reprises, parle de jeter l'arbre à ses fruits. On peut aussi juger un arbre à ses fleurs, c'est-à-dire à ce qu'il porte. St-Paul, dans l'épître aux Galates, parle aussi des fruits de l'Esprit et dans ces fruits de l'Esprit, il évoque toute une série de qualités morales.

La morale est le fruit de la vie spirituelle

Donc, dans l'esprit évangélique, aussi bien de Jésus que des apôtres, la morale est comparée à des fruits, à quelque chose qui pousse sur un arbre vivant, qui est le résultat de la croissance et de la santé de cet arbre. La morale s'éclaire, à la lumière de cette image évangélique que j'ai voulu placer au début de cette causerie. La morale n'est pas une chose que l'on bâtit pour elle-même, mais qui résulte d'une réalité plus grande, plus vivante, plus spontanée : c'est un fruit qu'un arbre porte spontanément, et si le fruit se racornit, et qu'on veuille le remplacer par des fleurs en papier ou des fruits en papier, personne ne s'y trompe : c'est froid, c'est mort, cela man-

Avec Francis Walder, Prix Goncourt 1958

par notre correspondante à Paris

Le jury du Prix Goncourt nous a réservé une surprise : alors qu'on tenait pour gagnant tel ou tel écrivain connu, c'est un outsider qui l'a emporté : Francis Walder, avec « Saint-Germain ou la Négociation ». Et c'est d'ailleurs fort bien ainsi puisque les Goncourts, à l'origine, avaient pour mission de révéler un talent et non de le consacrer.

C'est en effet un début dans la carrière littéraire que celui de Francis Walder, puisqu'il fut officier de métier dans l'armée belge... Toutefois, si « Saint-Germain ou la Négociation » est son premier roman, il avait déjà écrit deux essais philosophiques : « L'Existence profonde », et « Les Saisons de l'Esprit ».

Grand, mince, distingué, il fait front, aux Editions Gallimard, à l'assaut des journalistes avec infiniment de bonne grâce...

« Je suis né à Bruxelles en 1906, nous dit-il, et j'y ai fait mes études. Je suis officier de carrière, mais j'ai été chargé de mission auprès de plusieurs organisations internationales, notamment auprès de l'OTAN. C'est pourquoi sans doute, mon roman — qui a pour thème le traité de St-Germain, lequel, en 1570, apporta une trêve aux guerres de religions — s'attache plus encore à la diplomatie qu'à l'histoire... Ma propre observation, en effet, m'a permis d'écrire, transposée dans un cadre historique, les subtilités des « négociateurs ». J'ai donc tenté de faire aussi une œuvre psychologique.

« Je n'aurai pas à concilier ma carrière militaire avec ma carrière littéraire, puisque j'ai pris ma retraite ! C'est donc désormais la littérature qui l'emportera. Mon prochain roman sortira dans quelques mois, et s'intitulera « Noir et Or ».

Mais Francis Walder débute également dans une autre branche qui nous est fort sympathique... il étudie actuellement la composition, afin de créer aussi dans le domaine musical.

« J'étais autrefois violoniste, nous dit-il, mais ce qui me tente aujourd'hui c'est la composition ! J'ai commencé par l'harmonie, et j'espère arriver un jour à l'orchestration. Mais actuellement je suis surtout attiré par la composition des mélodies... j'espère qu'on en créera bientôt une au concert des élèves du Conservatoire de Bruxelles, dans le cadre des échanges entre les grandes capitales européennes. Je suis, par goût, plus mozartien que beethovenien, nous dit-il, et plus debussyste que ravélien ! Oui, certes, poursuit-il, j'aime infiniment les mélodies de Fauré. Et ce sont d'ailleurs surtout des mélodies que j'ai composées jusqu'ici, dans un style plutôt moderne, mais sans excès ni agressivité... »

En musique comme en littérature, Francis Walder se classe donc plutôt parmi les classiques que parmi les romantiques... Aujourd'hui Prix Goncourt, peut-être sera-t-il aussi demain un compositeur de talent !

Janine Auscher.

DE-CI, DE-LÀ

L'Académie internationale de tourisme a remis à Mlle M. Ducharry, professeur de géographie et histoire, le prix Prince Régner III, pour le concours « Motel ».

Mlle H. Schürch, a gagné le premier prix du concours sur les travaux de la ferme, lors d'une réunion de la jeunesse paysanne de douze nations au Schleswig-Holstein.

Au 9me Congrès international de l'enseignement ménager, Mlle Magdalena Voellmy, inspectrice à l'OFIAMT, à Berne, a été nommée membre du comité de la Fédération internationale de l'enseignement ménager.

En Italie, l'« Opera Nazionale Maternità Infanzia » a pourvu à la création et à la gestion de 400 crèches lui appartenant en propre, qui hébergent environ 50.000 enfants. Ces crèches ne sont ouvertes que le jour, pour ne pas briser l'unité de la famille, à laquelle la crèche n'est destinée qu'à apporter une aide. Des crèches temporaires, recevant les enfants pour une période continue, sont ouvertes dans les périodes de grandes activités saisonnières de l'agriculture.

Facilités destinées aux écoliers

Au Danemark, la distribution de repas scolaires est très développée, dans les villes comme à la campagne. Les enfants de 7 à 14 ans en bénéficient, quelle que soit la situation financière de leurs parents. Les dépenses sont supportées par le gouvernement et les autorités locales.

L'Association de la presse vaudoise a, pour la première fois nommé une femme dans son comité, Mlle Is. Aguet, rédactrice à l'« Illustré », dont nous avions naguère publié « La Yougoslavie au pas de course ».

EMISSIONS RADIOPHONIQUES

Tous les lundis (13 h. 50), Femmes chez elles. Vendredi 9 et 16 janvier (18 h. 10) Tous responsables, fin de l'enquête d'Yv. Z'Graggen, en collaboration avec Pierre Zumbach. Samedi 17 janvier (14 h.) Eventail : Lettre de Rome, par A.-M. Ferrero, Sylvie Galanis, écrivain, présentée par Yv. Z'Graggen.

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

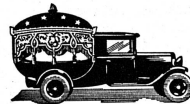
de la Ville de Genève

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 24.62.00 permanent

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES



de sève. Cette image, vous le comprenez, marque le lien entre la moralité et la vie spirituelle.

L'arbre, la sève, et bien d'autres images que Jésus Christ a employées, le cep et les sarments, expliquent toujours la vie spirituelle sous l'image d'une plante, d'une vie qui se développe ; et la morale, dans la perspective évangélique, est présentée comme un signe extérieur, apparent, témoin de la richesse de la vie spirituelle, et qui lui donne naissance.

Dès lors, nous devons, si nous envisageons des problèmes de moralité — sous peine de nous écarter de la perspective de l'Évangile et d'entrer dans des perspectives très humaines de prétention à moraliser l'humanité — ne jamais perdre de vue cette vision biblique : la moralité est le fruit d'une vie spirituelle, c'est dans la vie spirituelle que se développe la moralité, car l'arbre porte son fruit et le fruit témoigne de l'arbre.

Moralité, Immoralité, définitions

Cela me permet d'essayer de vous donner ici d'emblée une définition pratique de la moralité et de l'immoralité ; je vous propose : la moralité, c'est la santé du comportement ; l'immoralité, c'est la maladie du comportement, l'immoralité publique, c'est la dégénérescence sociale.

Santé — maladie : vous voyez que j'ai le défaut professionnel, mais c'est bien votre faute si vous avez demandé à un médecin de venir vous parler.

Le philosophe Bergson avec son livre sur « Les deux sources de la morale et de la religion » marque une opposition entre la morale prophétique et la morale de contrainte sociale, entre les âmes ouvertes qui deviennent, pour ainsi dire morales par un élan intérieur et un appel spirituel et le moralisme, comme on peut opposer les fleurs naturelles et les fleurs en papier.

C'est vous dire que, non seulement les moralistes ou les évangélistes ont évoqué les choses ainsi, mais que les philosophes aussi les rejoignent et que, sous ce même terme de moralité, on peut entendre quelque chose d'absolument riche, parce que cela jaillit d'une expérience spirituelle, ou quelque chose de terriblement mort, parce que ce n'est plus qu'un système, qu'une loi, qu'un ensemble de défenses écrasantes.

Vous avez fait justement appel à moi parce que le psychologue voit tous les jours cette opposition entre une morale vivante et une morale morte de l'angoisse, de la crainte et de l'hypocrisie. (à suivre)

Ecole Lémania

LAUSANNE

Maturité, baccalauréats

Diplômes de commerce et de langues

Classes préparatoires

des 15 à 18 ans

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE